Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240401-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN),

ABSENTS NON EXCUSÉS:

Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-01 - AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2023 BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-5 et L.5211-1, Vu l'avis favorable de la commission finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que le Conseil Communautaire peut affecter au budget primitif 2024 les résultats de l'exercice antérieur de la manière suivante :

- > Couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation à l'article 1068),
- Le reliquat peut être affecté librement :
 - Soit il est reporté en recettes des fonctionnement (R002)
 - Soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (à l'article 1068),
 - Soit il est possible de combiner ces deux solutions.

Considérant que les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, au 31 janvier, avant l'examen du compte de gestion et l'adoption du compte administratif,

Considérant que l'Assemblée délibérante peut, au titre d'un exercice clos et avant l'adoption de son compte administratif, procéder à une reprise anticipée des résultats,

Considérant que l'affectation anticipée des résultats nécessite la production :



Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240401-DE

- Soit d'une fiche de calcul de résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée parle comptable,
- Soit du compte de gestion ou à défaut d'une balance et d'un tableau des résultats del'exécution du budget visés par le comptable,
- Et de l'état des restes à réaliser.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- > AFFECTE au budget primitif 2024 de la CCSI les résultats de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :
 - R002 Excédent de fonctionnement reporté pour : 450 402.47 €
 - En recettes d'investissement au compte 1068
 Dotations fonds divers, réserves pour : 1 210 335.06 €

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

La Présidente,

Isabelle Mézières



ID: 095-249500430-20240410-20240402-DE



DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN),

ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-02 – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2023 : BUDGET ANNEXE Z.A.E

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-5 et L.5211-1. Vu l'avis favorable de la commission finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que le Conseil Communautaire peut affecter au budget primitif 2024 les résultats de l'exercice antérieur de la manière suivante :

- > Couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation à l'article 1068).
- Le reliquat peut être affecté librement :
 - Soit il est reporté en recettes des fonctionnement (R002)
 - Soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (à l'article 1068),
 - Soit il est possible de combiner ces deux solutions.

Considérant que les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, au 31 janvier, avant l'examen du compte de gestion et l'adoption du compte administratif,

Considérant que l'Assemblée délibérante peut, au titre d'un exercice clos et avant l'adoption de son compte administratif, procéder à une reprise anticipée des résultats,

Communauté de communes

SAUSSERON IMPRESSIONNISTES

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240402-DE

Considérant que l'affectation anticipée des résultats nécessite la production :

- Soit d'une fiche de calcul de résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable,
- Soit du compte de gestion ou à défaut d'une balance et d'un tableau des résultats de l'exécution du budget visés par le comptable,
- Et de l'état des restes à réaliser.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ➤ **AFFECTE** au budget primitif 2024 du budget annexe Z.A.E. les résultats de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :
 - R002 Excédent de fonctionnement reporté pour : 150 000,00 €
 - En recettes d'investissement au compte 1068
 Dotations fonds divers, réserves pour
 261 836.82 €

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

La Présidente,

Isabelle Mézières

IMPRESSIONNISTES

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024





ID: 095-249500430-20240410-20240403-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN),

ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

<u>2024-04-03 – AFFECTATION DES RÉSULTATS DE 2023 BUDGET ANNEXE OFFICE DE</u> TOURISME

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-5 et L.5211-1,

Vu l'avis favorable de la commission finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que le Conseil Communautaire peut affecter au budget primitif 2024 les résultats de l'exercice antérieur de la manière suivante :

- > Couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation à l'article 1068),
- Le reliquat peut être affecté librement :
 - Soit il est reporté en recettes des fonctionnement (R002)
 - Soit il est affecté en investissement pour financer de nouvelles dépenses (à l'article 1068),
 - Soit il est possible de combiner ces deux solutions.

Considérant que les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, au 31 janvier, avant l'examen du compte de gestion et l'adoption du compte administratif,

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240403-DE

Considérant que l'Assemblée délibérante peut, au titre d'un exercice clos et avant l'adoption de son compte administratif, procéder à une reprise anticipée des résultats,

Considérant que l'affectation anticipée des résultats nécessite la production :

- Soit d'une fiche de calcul de résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable,
- Soit du compte de gestion ou à défaut d'une balance et d'un tableau des résultats de l'exécution du budget visés par le comptable,
- Et de l'état des restes à réaliser.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- > AFFECTE au budget primitif 2024 du budget annexe Office du Tourisme les résultats de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :
 - R002 Excédent de fonctionnement reporté pour : 79 722.09 €
 - ✓ En recettes d'investissement au compte 1068Dotations fonds divers, réserves pour : 0 €

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

La Présidente,

Isabelle Mézières

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240404-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN),

ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-04 - VOTE DES TAUX 2024 : TFB - TFNB - CFE- THRS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment ses articles 1639 A et 1636 B sexies,

Vu les lois de finances successives et notamment la loi de finances 2024,

Vu l'avis favorable de la commission des finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que les EPCI à fiscalité propre ne percevront plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales à compter de 2021,

Considérant que la suppression de la taxe d'habitation entraîne une modification des modalités de vote des taux d'imposition à compter de 2021,

Considérant qu'une fraction de TVA nationale sera versée par douzième aux EPCI en compensation des pertes liées à la réforme fiscale à compter de 2021,

Considérant la volonté du Conseil Communautaire de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 27 février 2024,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

> FIXE les taux d'imposition des contributions directes pour l'année 2024 comme suit :

TAXE	TAUX



Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240404-DE

Taxe Foncière sur le Bâti	1,00%
Taxe Foncière sur le non Bâti	2,40%
Cotisation Foncière des Entreprises	18,33%
Taxe d'Habitation Résidence Secondaire	7.36%

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

La Présidente, Mme Isabelle Mézières

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240405-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MÉZIÈRES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN),

ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-05 – VOTE DU TAUX 2024: TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment ses articles 1639 A,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes, et notamment sa compétence en matière de collecte et traitement des déchets,

Vu l'état 1259 TEOM de l'année 2024,

Vu l'avis favorable de la commission des finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité :

VOTE pour l'année 2024 les taux par commune comme suit :

ZONE	COMMUNE	TAUX	SYNDICAT
1	AUVERS-SUR-OISE	10,27 %	TRI-ACTION
2	FROUVILLE, HÉDOUVILLE	9,33%	TRI-OR
3	BUTRY-SUR-OISE	11,00%	
4	ARRONVILLE, ENNERY, ÉPIAIS-RHUS, GÉNICOURT, HÉROUVILLE-EN-VEXIN, LABBEVILLE, LIVILLIERS, MENOUVILLE, NESLES-LA-VALLÉE, VALLANGOUJARD, VALMONDOIS.	6,88%	SMIRTOM

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

La Présidente, sabelle Mézières

Siège social : 38 rue du Géneral de Gaul Tél : 01.85.38.03.70, www.sausseron-impressionniste

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240406-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MÉZIÈRES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN),

ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-06 – TAXE POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATION (GEMAPI) : PRODUIT ATTENDU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 introduisant la compétence GEMAPI,

Vu la loi NOTRe du 7 août 2015 précisant la mise en place de la compétence GEMAPI et en affectant l'exercice de la compétence aux EPCI,

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1639 A,

Vu l'avis favorable de la commission finances qui s'est tenue le 21 mars 2024,

Considérant que les EPCI votent un produit attendu et non un taux.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

> FIXE le produit attendu de la taxe GEMAPI à hauteur de 164 786 € pour 2024

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

La Présidente

Isabelle Mézières

Bureaux communautaires :

Office du tourisme - Parc Van GOGH - 38 rue du Général de Gaulle - 95 430 AUVERS-SUR-OISE

Tél: 01.85.38.03.70. www.sausseron-impressionnistes.fr

Reçu en préfecture le 10/04/2024





ID: 095-249500430-20240410-20240407-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MÉZIÈRES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN), ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-07 – OCTROI D'UNE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE ZAE : ANNÉE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire N°2016-20 du 12 avril 2016 relative à la création d'un budget annexe Zone d'Activité Économique,

Vu l'avis favorable de la commission finances qui s'est tenue le 21 mars 2024,

Considérant que la Zone d'Activités Économiques est gérée sous la forme d'un budget annexe.

Considérant que pour l'entretien de la ZAE : voirie, espace vert, éclairage public ainsi que les assurances nécessaires pour les travaux du lot 7, il est nécessaire d'équilibrer le budget à hauteur de 290 000 €.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité :

- > OCTROI une subvention de fonctionnement au budget annexe de la Zone d'Activités Économiques à hauteur de 290 000.00 €.
- > AUTORISE Mme la Présidente de procéder au versement de ladite subvention.

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

La Présidente

Isabelle MEZIERES

Bureaux communautaires :

Office du tourisme - Parc Van GOGH - 38 rue du Général de Gaulle - 95 430 AUVERS-SUR-OISE

Tél: 01.85.38.03.70. www.sausseron-impressionnistes.fr

Reçu en préfecture le 10/04/2024





ID: 095-249500430-20240410-20240408-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN), ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-08 - SUBVENTION DE L'ASSOCIATION : AOJE

Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de l'association AOJE sollicitant une subvention de fonctionnement de 305.000€, pour l'année 2024,

Vu la commission finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que l'obtention de subventions est nécessaire aux associations pour réaliser et développer leurs activités,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- > OCTROIE une subvention de fonctionnement à l'association AOJE à hauteur de 305.000€,
- > AUTORISE à la Présidente de procéder au versement de ladite subvention, en deux fois (1er et 2ème semestre 2024),
- > PRÉCISE que les crédits seront inscrits au budget primitif 2024 au chapitre 65.

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

Bureaux communautaires:

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240409-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN), ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin).

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-09 - SUBVENTION A L'ASSOCIATION : LES MOMES DU SAUSSERON

Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de l'association Les Mômes du Sausseron sollicitant une subvention de fonctionnement de 70.000€, pour l'année 2024,

Vu la commission finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que l'obtention de subventions est nécessaire aux associations pour réaliser et développer leurs activités.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ➤ OCTROIE une subvention de fonctionnement à l'association Les Mômes du Sausseron à hauteur de 70.000€,
- AUTORISE la Présidente à procéder au versement de ladite subvention, en deux fois (1er et 2ème semestre 2024),

Isabelle Mézieres

PRÉCISE que les crédits seront inscrits au budget primitif 2024 au chapitre 65.

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

Bureaux communautaires :

IMPRESSIONNISTES

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240410-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN), ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin).

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-10 – SUBVENTION DE L'ASSOCIATION LES P'TITS LOUPS

Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de l'association Les P'tits Loups sollicitant une subvention de fonctionnement de 70.000€, pour l'année 2024,

Vu la commission finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que l'obtention de subventions est nécessaire aux associations pour réaliser et développer leurs activités,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- > OCTROIE une subvention de fonctionnement à l'association Les P'tits Loups à hauteur de 70.000€,
- AUTORISE la Présidente à procéder au versement de ladite subvention, en deux fois (1er et 2ème semestre 2024),
- > PRÉCISE que les crédits seront inscrits au budget primitif 2024 à l'article 6574.

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

La Présidente,

Isabelle Mézières

Bureaux communautaires :

Office du tourisme - Parc Van GOGH - 38 rue du Général de Gaulle - 95 430 AUVERS-SUR-OISE

Tél: 01.85.38.03.70. www.sausseron-impressionnistes.fr

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240411-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN),

ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

<u>2024-04-11 – SUBVENTION DE L'ASSOCIATION FESTIVAL OFF – SAUSSERON-IMPRESSIONNITES</u>

Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la commission finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que l'obtention de subventions est nécessaire aux associations pour réaliser et développer leurs activités,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

➤ OCTROIE une subvention de fonctionnement à l'association Festival d'Auvers-sur-Oise pour l'année 2024 à hauteur de 22 000€ qui sera versé au 1er semestre 2024,

> La Présidente, Isabelle Mézièn

> PRÉCISE que les crédits seront inscrits au budget primitif 2024 au chapitre 65.

Fait et délibéré le 9 avril 2024

Bureaux communautaires :

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240412-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN), ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-12 - SUBVENTION CAVS

Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la contribution utile de l'association C.A.V.S. à l'organisation d'une fête annuelle intercommunale et le partage de moments festifs, afin que les habitants des différentes communes se rencontrent et apprennent à mieux se connaître.

Vu la commission finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que l'obtention de subventions est nécessaire aux associations pour réaliser et développer leurs activités,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré l'unanimité :

- CTROIE une subvention de fonctionnement à l'association CAVS à hauteur de 1 500 €,
- > AUTORISE la Présidente à procéder au versement de ladite subvention,
- > PRÉCISE que les crédits seront inscrits au budget primitif 2024 au chapitre 65.

Fait et délibéré le 9 avril 2024

La Présidente,

Isabelle Mézières

Bureaux communautaires:

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240413-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN), ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

<u> 2024-04-13 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE FOYER RURAL D'ÉPIAIS-RHUS</u>

Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la demande de l'association Foyer Rural d'Épiais-Rhus sollicitant une subvention de fonctionnement de 1 000 €,

Vu la commission finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que l'obtention de subventions est nécessaire aux associations pour réaliser et développer leurs activités,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- > OCTROIE une subvention de fonctionnement à l'association Foyer Rural d'Épiais-Rhus de 1 000 €
- > AUTORISE la Présidente à procéder au versement de ladite subvention, au 1er semestre 2024,
- > PRÉCISE que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024 au chapitre 65.

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

isabelle wiedeles

Bureaux communautaires:

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240414-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN), ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-14 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE FESTIVAL THEÂTRAL ABCD

Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de l'association festival théâtral ABCD sollicitant une subvention de fonctionnement de 1 200 €,

Vu la commission finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que l'obtention de subventions est nécessaire aux associations pour réaliser et développer leurs activités,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- > OCTROIE une subvention de fonctionnement à l'association festival théâtral ABCD de 1 200 €
- > AUTORISE la Présidente à procéder au versement de ladite subvention, au 1er semestre 2024,
- > PRÉCISE que les crédits sont inscrits au budget primitif 2024 au chapitre 65.

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

Isabelle Mézières

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240415-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU. Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN), ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-15 - SUBVENTION S.V.S. (Sauvegarde Vexin Sausseron)

Vu l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la contribution très utile de l'association S.V.S. à la protection de l'environnement (publications régulières, colloques, guides de pratique des constructions et restaurations, participation à l'élaboration et au suivi de la charte environnementale des Portes du Vexin...),

Vu la commission finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que l'obtention de subventions est nécessaire aux associations pour réaliser et développer leurs activités,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à la majorité (22 pour et 6 abstentions : M. Matthieu LAURENT, Mme Marie-Agnès PITOIS, M. Benjamin DEMAILLY, M. Stephan LAZAROFF, M. Marc Michel, M. Jérôme LEPLAT)

- > OCTROIE une subvention de fonctionnement à l'association Sauvegarde Vexin Sausseron à hauteur de 1 000 €,
- > AUTORISE la Présidente à procéder au versement de ladite subvention,
- > PRÉCISE que les crédits seront inscrits au budget primitif 2024 au chapitre 65.

Fait et délibéré le 9 avril 2024

La Présidente

sabelle Mézières

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240416-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN),

ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin).

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-16 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-2 et suivants, Vu l'avis favorable de la commission des finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que le budget est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et dépenses de la collectivité pour l'année civile,

Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel par l'Assemblée délibérante avant le 15 avril de chaque année,

Considérant que le budget primitif 2024 du budget principal tient compte de la reprise des résultats provisoires de l'exercice précédent, comme précisé dans le rapport d'affectation, soit :

R002 - Excédent de fonctionnement reporté pour : 450 402.47 €

En recettes d'investissement au compte 1068

Dotations fonds divers, réserves pour : 1 210 335.06 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Reçu en préfecture le 10/04/2024





ID: 095-249500430-20240410-20240416-DE

> ADOPTE le budget primitif de l'année 2024 du budget principal qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	10 737 186.47 €	10 737 186.47 €
INVESTISSEMENT	5 740 364.68 €	5 740 364.68 €
TOTAUX	16 477 551.15 €	16 477 551.15 €

➤ AUTORISE Madame la Présidente ou son représentant à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

La Présidente,

sabelle Mézières

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240417-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN),

ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-17 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-2 et suivants, Vu l'avis favorable de la commission des finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que le budget est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et dépenses de la collectivité pour l'année civile,

Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel par l'Assemblée délibérante avant le 15 avril de chaque année,

Considérant que le budget primitif 2024 du budget annexe Office du Tourisme tient compte de la reprise des résultats de l'exercice précédent, comme précisé dans le rapport d'affectation, soit :

© R002 - Excédent de fonctionnement reporté pour : 79 722.09 €

© En recettes d'investissement à l'article 1068 : 0 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240417-DE

ADOPTE le budget primitif de l'année 2024 du budget annexe Office du Tourisme qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	260 722.09 €	260 722.09 €
INVESTISSEMENT	27 216.70 €	27 216.70 €
TOTAUX	287 938.79 €	287 938.79 €

AUTORISE Madame la Présidente ou son représentant à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

La Présidente.

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240418-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MEZIERES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN),

ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

2024-04-18 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 : BUDGET ANNEXE Z.A.E

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1612-2 et suivants, Vu l'avis favorable de la commission des finances qui s'est réunie le 21 mars 2024,

Considérant que le budget est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et dépenses de la collectivité pour l'année civile,

Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel par l'Assemblée délibérante avant le 15 avril de chaque année,

Considérant que le budget primitif 2024 du budget annexe Z.A.E. tient compte de la reprise des résultats de l'exercice précédent, comme précisé dans le rapport d'affectation, soit :

© R002 - Excédent de fonctionnement reporté pour : 150 000,00 €

En recettes d'investissement au compte 1068

Dotations fonds divers, réserves pour 261 836.82 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240418-DE

➤ ADOPTE le budget primitif de l'année 2024 du budget annexe Z.A.E. qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	440 000,00 €	440 000,00 €
INVESTISSEMENT	3 128 180.74 €	3 128 180.74 €
TOTAUX	3 568 180.74 €	3 568 180.74 €

➤ AUTORISE Madame la Présidente ou son représentant à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

La Présidente,

Mme Isabelle MÉZIERES

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240419-DE

DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 9 avril 2024 à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 26 mars 2024 par Isabelle MÉZIÈRES, présidente.

PRÉSENTS: Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Florent BEAULIEU, Cécile HEBERT-JACQUET, Christophe MÉZIÈRES, , Alain ZIMMERMANN (Auvers-sur-Oise), Claude NOËL, Géraldine DUVAL (Butry-sur-Oise), Matthieu LAURENT, Benjamin DEMAILLY (Ennery), Marc MICHEL (Frouville), Michel RICHARD (LABBEVILLE), Carine ANNEQUIN (Épiais-Rhus) Didier GUERIN (Génicourt), Renée MARIÉ (Hédouville), François DANCONNIER (Livilliers), Christophe BUATOIS, Jérôme LEPLAT (Nesles-la-Vallée), Alain VAILLANT (Vallangoujard), Martine SALLON (Valmondois),

ABSENTS AVEC POUVOIRS: Sabina COLIN (donne pouvoir à Mme Isabelle MÉZIÈRES), Eric COLIN (donne pouvoir à M. Christophe MÉZIÈRES), Marie-Agnès PITOIS (donne pouvoir à M. Matthieu LAURENT), Stéphane LAZAROFF (donne pouvoir à M. Marc MICHEL), Eric COUPPÉ (donne pouvoir à Mme Renée MARIÉ) Chantal DESHONS (donne pouvoir à M. Christophe BUATOIS), Sylvie AMBLAS (donne pouvoir à Mme Géraldine DUVAL), Olivier DESLANDES (donne pouvoir à M. Didier GUERIN), Isabelle MOUSSERON (donne pouvoir à M. Florent BEAULIEU), Alain DEVILLEBICHOT (donne pouvoir à M. Michel RICHARD), Brahim MOHA (donne pouvoir à Mme Carine ANNEQUIN),

ABSENTS NON EXCUSÉS: Alain PASQUET (Arronville), Christian PION (Menouville), Éric BAERT (Hérouville-en-Vexin),

Mme Carine ANNEQUIN est désignée secrétaire de séance.

<u>2024-04-19 – CONVENTION RETROCESSION A LA CCSI DES TERRAINS CORRESPONDANT</u> AUX OUVRAGES RÉALISÉS PAR L'AMÉNAGEUR DANS LE CARRÉ FERRIÉ

La Communauté de communes de la Vallée du Sausseron, devenue depuis le 1^{er} janvier 2016 la Communauté de communes Sausseron Impressionnistes, a confié à la S.E.M.A.V.O. par convention publique d'aménagement notifiée le 14 juin 2005, l'aménagement de la ZAC des Portes du Vexin à Ennery.

En application de l'article 14 de ladite convention, intitulé « Retour et remise des ouvrages à la collectivité publique cocontractante », la Communauté de communes s'est engagée à reprendre les ouvrages réalisés par l'aménageur qui ne sont pas destinés à être cédés aux constructeurs et notamment les voiries, espaces libres et les réseaux. Le transfert de propriété de ces ouvrages et équipements au profit de la Communauté de communes a lieu de plein droit dès leur achèvement qui est réputé accompli dès leur ouverture au public.

Le parc d'activités des Portes du Vexin a été aménagé en 2 phases :

✓ Les travaux d'aménagement de la 1ère phase correspondant aux rues (voiries et réseaux divers) Ampère et Ferrié ainsi que les deux bassins de rétention d'eaux pluviales, ont permis de desservir 41 lots. Le procès-



Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le



ID: 095-249500430-20240410-20240419-DE

verbal de remise d'ouvrages par la SEMAVO à la CCVS a été signé le 26 novembre 2012 et l'acte de rétrocession a été signé le 2012.

✓ Les travaux d'aménagement d'infrastructures du Carré Ferrié comprenant la voirie (rue Hertz) et l'ensemble des réseaux sont achevés. Le procès-verbal de remise d'ouvrages été signé le 16 août par la SEMAVO et le 2 octobre 2023 par la CCSI.

Il convient désormais de signer l'acte notarié réitérant le transfert de propriété des terrains d'assiette des ouvrages portant sur la 2ème tranche de la ZAC.

Il est proposé de demander au Conseil communautaire d'autoriser Madame la Présidente de la CCSI ou son représentant à signer l'acte de rétrocession des parcelles AD n° 652 et 653 correspondants à l'emprise de la rue Hertz destinée à intégrer le domaine public.

Vu le plan de rétrocession ci-joint,

Vu l'avis des Domaines en date du 21 février 2024,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ➤ AUTORISE Madame la Présidente à signer l'acte de rétrocession des parcelles AD n° 652 et Ad n° 653 correspondants à la rue Hertz pour acter le transfert de propriété des terrains d'assiette des ouvrages et équipements réalisés par la SEMAVO au profit de la Communauté de communes, dans la 2ème tranche de la ZAC des Portes du Vexin à Ennery dénommée Carré Ferrié.
- > AUTORISE Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.
- > DIT que la cession des dites emprises est réalisée à l'euro symbolique.

Fait et délibéré le 9 avril 2024.

La Présidente,